

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
01/04/2022

Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 8  
Nombres de membres Absents : 3

Date Affichage  
01/04/2022

Nombre de procurations : 0  
Nombre de votants : 8

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., CORREIA J., DABOUIS N. DOMINGO J., LAUBRAY. J, MIRAN P., VAILLS S.,

Absents excusés : PICHEYRE V, PUJOL D., BADIE F.,

**Objet de la Délibération**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL**

Sous la présidence de VAILLS Serge, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget communal principal 2021 qui s'établit ainsi:

**Fonctionnement :**

Dépenses	1 011 835.63 €
Recettes (y compris 002)	1 770 839.85 €
Résultat de clôture :	759 004.22 €

**Investissement :**

Dépenses ( y compris 001)	960 919.41 €
Recettes	681 956.17 €
Résultat :	-278 963.24 €

Solde des restes à réaliser :	268 442.35 €
Besoin de financement :	211 598.63 €

Hors de la présence de M. Philippe PETITQUEUX, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget communal principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 7 Avril 2022

Le Maire,  
P. PETITQUEUX

